

Retrait du diplôme du baccalauréat – session 2009 –

Les diplômes peuvent être retirés jusqu'au 30 avril 2010 au secrétariat du lycée aux horaires suivants :

En période scolaire :

- Lundi, mardi, jeudi : 8h00 – 12h00 14h00 - 17 h00
- Mercredi, vendredi : 8h00 – 12h00 14h00 - 16 h00

Pendant les vacances de février 2010 :

- Du 8 au 9 février : 9h00 – 12h00 14h00 - 16 h00

(A retirer au secrétariat des classes préparatoires, bâtiment classe préparatoire, ancien bureau Mme Kastner)

- Du 15 au 19 février : 9h00 – 12h00 14h00 - 16 h00

Pendant les vacances d'avril 2010 :

- Du 6 au 7 avril : 9h00 – 12h00 14h00 - 16 h00
- Du 12 au 16 avril : 9h00 – 12h00 14h00 - 16 h00

Les diplômes sont à retirer par le candidat lui-même, muni d'une pièce d'identité.